

Formation Tuteur de professionnalisation /maître d'apprentissage

Parcours modulaire en présentiel - Durée : 14 heures

Objectifs pédagogiques

1. Comprendre les enjeux du tutorat ou de la fonction « maître d'apprentissage » pour l'entreprise, pour le nouveau collaborateur, pour le tuteur ou le maître d'apprentissage
2. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
3. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
4. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Pré-requis

Être majeur, être volontaire

Si titulaire d'une certification (*diplôme ou titre d'un niveau équivalent à la qualification préparée par l'apprenti, dans le domaine visé*), justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an en rapport avec la qualification visée OU Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans en rapport avec la qualification visée par l'alternant.

Programme pédagogique

1^{ère} demi-journée : Être tuteur aujourd'hui : rôle, posture et responsabilités

MODULE DE POSITIONNEMENT : Recenser ses acquis et ses besoins de formation (*auto positionnement*)

MODULE 1 - Comprendre les enjeux du tutorat et de la fonction tuteur - maître d'apprentissage dans le contexte de l'entreprise

- Activités et compétences caractéristiques du tuteur, maître d'apprentissage telles que définies par le Ministère du Travail ;
- Repères terminologiques, repères réglementaires, étapes structurantes du tutorat.

2^{ème} demi-journée : Bien démarrer : accueillir pour mieux accompagner

MODULE 2 – Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant

- Préparation de l'arrivée de l'alternant : informations et supports, organisation des activités à venir, sensibilisation des interlocuteurs internes ;
- L'entretien d'accueil : sa forme, son contenu ;
- L'analyse du travail préalable à l'entrée en fonction : éléments de vocabulaire, méthodologie.

3^{ème} demi-journée : Piloter le parcours : transmettre, faire progresser, ajuster

MODULE 3 - Participer à la transmission des savoir-faire

- Notions de base en pédagogie

- La construction du parcours de l'alternant
- La pédagogie par et pour le travail : ou comment rendre une situation de travail « apprenante »
- Transmettre en tant que tuteur : Faire, dire, faire faire, faire dire (Focus sur l'entretien réflexif)

4ème demi-journée : Accompagner, interagir et évaluer les acquis

MODULE 4 - Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

- Les entretiens d'accompagnement : guide d'entretien, postures facilitatrices dans une relation d'aide, méthodologie ;
- L'entreprise et l'organisme de formation : répartition et différenciation des rôles ;
- L'autonomie professionnelle : Définition, critères d'autonomie, limites d'intervention

MODULE 5 - Participer à l'évaluation des apprentissages

- Le processus d'évaluation du tuteur : définitions, objectifs, objectivité, critères d'évaluation, critères de performance, indicateurs, niveaux de maîtrise de la compétence ;
- L'entretien de bilan (intermédiaire / final) : Guide d'entretien, écueils à éviter

Moyens et méthodes pédagogiques

Privilégier les situations et les supports dits « authentiques », signifiants pour les participants afin de favoriser l'appropriation et faciliter une transposition à la réalité et aux projets de l'entreprise ;

Nous appuyer sur les connaissances et les compétences (déjà) acquises pour les faire évoluer ;

Mettre en œuvre les méthodes pédagogiques dites « actives », reposant sur l'expérience pratique, les mises en situation et l'analyse réflexive ;

Adapter notre approche et les supports pédagogiques aux publics en présence.

Profil des formateurs

Experts de la pédagogie pour adultes, de l'accompagnement, du conseil.

Synthèse du budget (*Effectif minimum : 6 - Effectif catalogue : 10*)

Coût horaire HT : 15€ - Coût individuel catalogue HT : 210€

Modalités d'organisation de la formation

Auto positionnement au démarrage de la formation.

Session présentielle sur 3 jours ou en format hybride avec intersession où chaque participant est invité à mettre en œuvre les apports théoriques et pratiques de la formation. Pendant l'intersession le formateur assure un accompagnement.

Taux de satisfaction des stagiaires en 2023 = 98,4%.

Modalités d'évaluation

Attestation individuelle de fin de formation, certificat de réalisation

Les objectifs de formation poursuivis sont conformes aux exigences de la nouvelle certification du ministère du Travail relative aux compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs (Cf. fiche RS5515 sur France Compétences)

Dates et Lieu

Jeudi 25 septembre matin

Vendredi 3 octobre matin

Vendredi 17 octobre matin

Vendredi 7 novembre matin

A Guyancourt (78)